

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 mars 2024, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers- d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

019-211917604-20240325-DEL_20245_11-DE

Accusé certifié exécutoire

Date convocation : 13 mars 2024

Réception par le préfet : 27/03/2024

Secrétaire de séance : Brigitte Laurensou

PRESENTS : Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Brigitte LAURENSOU, Stéphanie MAGNE, Sandrine LETOQUIN, Audrey PAREL, Marie Claude AVELINO, Messieurs Gérard BRETTE, Georges CARAMINOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET.

ABSENTS EXCUSES : Fabienne AGNOUX, Fernand ZANETTI, Francis GUILLOT, Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX.

PROCURATION(S) : Fabienne AGNOUX donne procuration à Brigitte Laurensou
Fernand ZANETTI donne procuration à Jeanne-Marie Amoreira

Délibération n° 2024-11 Cotisations et adhésions municipales 2024

Le maire propose l'adhésion aux associations suivantes

- **l'Association des Maires de la Corrèze (ADM 19):**
Hôtel du Département - 9, rue René et Emile Fage - BP 199 - 19005 TULLE CEDEX
- **l'Association Locale d'Insertion et d'Economie Alternative et Solidaire**
« ARCADOUR »
Zone Artisanale Bois Duval – 19300 Rosiers d'Égletons
- **l'Association des Maires Ruraux de la Corrèze (AMR 19)**
Mairie de Meymac – 19250 Meymac
- **la Fondation du Patrimoine**
2, route de Saint-Jean Ligoure – 87260 Pierre-Bufferière
- **Corrèze Ingénierie**
Hôtel du département – 1900 Tulle
- **l'Association protection animale Egletonnaise**
15, avenue des pâpes limousins – 19300 Égletons
- **le Comité des Oeuvres Sociales du Personnel des Collectivités Territoriales :**
Champeau - 19000 TULLE
- **S'engage à ouvrir les crédits correspondants Articles 6182** (abonnement revues), **6281** (cotisations) et **6558** (contribution aux frais de fonctionnement de ces organismes), au budget primitif 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Confirme l'adhésion de la commune de ROSIERS D'EGLETONS aux organismes ci-dessus pour l'année 2024.

**Membres : 14
Présents : 9
Représenté(s) : 2
Nombre de votants : 11
Exprimés : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0**

Le Maire, Gérard Brette



La secrétaire de séance, Brigitte Laurensou



7.5.A alloués aux EPCI ---